

XL

QUATORZIÈME ANNÉE. VOL. XXVII, No 8.

Samedi 22 Février 1898

La  
**SEMAINE RELIGIEUSE**

DE

**MONTREAL**

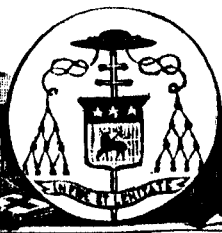
Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque  
de Montréal.

**PRIX DE L'ABONNEMENT**

Un an: \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

**ADMINISTRATION**

A l'Archevêché de Montréal, Bolte 1624, B. P.



ARBOUR & LAPERLE, imprimeurs-relieurs, 421 rue St-Paul.

# CASTLE & FILS

20 RUE UNIVERSITE, Montréal.

## VITRAUX d'ART pour EGLISES

CLOCHES D'EGLISES

Agents pour la Maison E. CHAMPIGNEULE & CIE, France

ENVOI SUR DEMANDE DE CROQUIS ET DEVIS

## Meubles

A GRANDE REDUCTION

Notre assortiment est maintenant au complet, comprenant

*Ameublement de Salon, de Chambre, de Salle à Manger, de Cuisine,  
Couchettes en Fer, Literie, Pupitres, Prie-Dieu, etc.*

NOUS SOLLICITONS RESPECTUEUSEMENT LA FAVEUR D'UNE VISITE AVANT DE  
PLACER VOTRE COMMANDE.

**A. BELANGER, 1672, RUE NOTRE-DAME.**

N. B.—Une attention spéciale sera donnée aux commandes par la poste.

ADOLPHE C. LARIVIERE

RODRIGUE C. LARIVIERE

PIERRE DUBE

## LARIVIERE & DUBE

MANUFACTURIERS DE

**Cadres, Plinthes, Moulures, Baguettes, Etc., Etc.**

**Tournages et Découpages**

Exécutés avec précision, netteté et goût.

Manufacture : 487 RUE ST-JACQUES ET 12 RUE BLANCHARD

Bureau : 74 rue ST-ANTOINE

Téléphone Bell 1382

MONTREAL

## RESSORTS DE PORTE AUTOMATIQUES

Le grand "desiratum" pour les églises

**PAILLASSONS** en fil d'acier nettoyant les pieds  
en passant dessus, **SERRURES** et **CADENAS** de  
sûreté, **BALAIS** à tapis, **RASOIRS** "Surveyer,  
garantis, etc., etc.

Chez **L. J. A. SURVEYER**

— 6, Rue St-Laurent, Montréal.

# La GUERISON de L'IVROGNERIE

*Par le traitement Keeley, examinée au point de vue  
judiciaire par l'hon. juge I. W. Brown, de la  
Cour Supérieure de Memphis (Tenn.)*

## CERTIFICAT DE MA GUERISON :

CHER MONSIEUR,—Vous me demandez mon appréciation sur le traitement du docteur Keeley pour la guérison de l'ivrognerie, d'après mon expérience personnelle et mes propres observations.

Vous semblez me faire cette demande avec une certaine timidité, dans la crainte sans doute, d'un refus de ma part de rendre témoignage au mérite des remèdes du docteur Keeley. Veuillez bien croire que je n'ai à cet égard aucune fausse honte, et je me fais, au contraire, un plaisir de certifier que ce traitement m'a rendu un inappréciable service. Je considère même qu'il est de mon devoir envers mes amis et le public en général d'user de l'influence que je puis avoir, pour propager le traitement du Doct. Keeley.

J'ai été témoin de tant de ruines, ruines physiques par la perte, sans cause apparente, de grandes fortunes ; ruines des plus belles espérances par l'ivrognerie et la morphinomanie, que je me regarderais comme coupable d'indifférence et d'ingratitude, si je ne saisisais pas toutes les occasions de faire connaître les bienfaits que j'ai reçus de ce traitement. Je dois certainement ne pas craindre de les publier, certain d'être ainsi utile au bonheur de mes concitoyens. Je serais donc heureux que mes connaissances particulières pussent donner à mes paroles un certain poids.

Mon opinion est que le système du docteur Keeley repose entièrement sur des données scientifiques.

Il reconnaît comme des maladies, et traite comme telles, l'alcoolisme et la morphinomanie. Dans les deux cas, l'excès développe une maladie du corps et de l'esprit.

Durant ma longue carrière d'avocat, je me suis convaincu que bien des gens envoyés au gibet par les cours d'assises, eussent dû être traités dans des asiles d'aliénés.

Malheureusement, jusqu'ici, la justice s'obstine à ne pas reconnaître qu'un long usage de boissons alcooliques ou de narcotiques agit sur le cerveau assez puissamment pour provoquer l'irresponsabilité du crime.

Mon expérience et mes observations me permettent d'affirmer que la santé ne souffre aucunement des effets de ce traitement.

Je suis âgé de 66 ans, et j'ai pris le traitement Keeley tel qu'il est administré dans son Institut, par ses médecins.

J'avais fait un abus excessifs des boissons fortes, depuis plus de vingt ans. Ma très longue habitude de leur usage rendait mon cas extrêmement difficile et rebelle à l'efficacité de la cure.

Cependant, je me soumis docilement au traitement, et le résultat en fut merveilleux, non seulement sans aucun inconvénient pour ma santé, mais je sentis au contraire celle-ci se fortifier davantage.

Ce remède détruit à jamais la soif insatiable de la boisson. Si je pouvais trouver des paroles plus convaincantes pour rendre témoignage de ce traitement merveilleux, je m'en servirais pour le recommander.

J'offre au monde, comme gage et comme preuve, mon expérience personnelle, ma guérison parfaite et le bonheur de ma famille.

Je ne veux pas m'étendre plus longuement sur ce sujet et je termine cette lettre, espérant que vous serez satisfait d'apprendre que, d'après mon opinion, vous êtes engagé dans une œuvre au-dessus de toute autre, car elle a pour but de sauver les ivrognes de leur pire ennemi : le whiskey.

Votre très dévoué, I. W. BROWN,  
Juge de la Cour Supérieure, de Memphis, (Tenn.)

Le seul véritable Institut KEELEY à Montreal, est situé 69 rue Osborne.  
Téléphone 4544.

S'adresser au Gérant.

## Prières des Quarante-Heures

DIMANCHE	23	FÉVRIER	— St-Grégoire le Thaumaturge.
MARDI	25	“	— St-André.
JEUDI	27	“	— Boucherville.
SAMEDI	29	“	— St-Patrice.

## Fêtes de la semaine

DIMANCHE	23	FÉVRIER	— QUADRUGÉSIME, 1 cl. sem.
LUNDI	24	“	— S. Pierre <i>Dam.</i> , E. D., doub.
MARDI	25	“	— S. Mathieu, ap., d. 2 cl.
MERCREDI	26	“	— (4 Tps.) S. Marguerite, C., sem.
JEUDI	27	“	— De la Férie, sem.
VENDREDI	28	“	— (4 Tps.) S. Lance et Cl., d. m.
SAMEDI	29	“	— 4 Temps, sem.

## La Semaine Religieuse de Montréal

S'adresser :

Pour la Rédaction, à M. G. Dauth, Archevêché de Montréal.

Pour l'Administration, à M. L. E. Cousineau, Archevêché de Montréal.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

# LAPRES & LAVERGNE

## Photographes

### attitrés du Clergé

25% de réduction pour le Clergé et les Communautés Religieuses

TELEPHONE 7283      360 RUE ST-DENIS      MONTREAL

# ALBERT GAUTHIER

IMPORTATEUR ET MANUFACTURIER

## D'Ornements d'Eglise

### Bronzes et Chasubleries

Statues de toutes descriptions, Chemins de croix en bas-relief, en peinture à l'huile, en Chromos et Lithographies, Magnifiques choix de Lampes de sacristie, Lustres, Chandeliers d'autel et Candélabres, Calices, Ciboures, Ostensoirs et Burettes. Vin de messe de Sicile, Madère et Taragone.

*Magnifique candélabre breveté au Canada et aux Etats-Unis, sept lumières, pouvant donner au-delà de cent changements différents, aux prix de \$32.50 la paire.*

SPECIALITE POUR AUTEL EN TOUS STYLES ET DE TOUS PRIX

**1677 rue Notre-Dame • Montréal**

# DR J. G. A. GENDREAU

**CHIRURGIEN**



**DENTISTE**

20 RUE ST-LAURENT 20  
MONTREAL

**EXTRACTION** de DENTS sans DOULEURS  
Par l'électricité et par anesthésie locale.

**FAUSSES DENTS** posées sans PALAIS.

**COURONNES** en OR ou en PORCELAINE  
Posées sur de vieilles racines.

**DENTIERS** faits d'après les procédés les plus  
nouveaux.

Heures de consultations : de 9 a. m. à 6 p. m.

Téléphone 2818

## VICTOR THERIAULT

### Entrepreneur de Pompes Funebres

TOUJOURS EN MAINS :

UN GRAND ASSORTIMENT DE CORBILLARDS

A vendre à des conditions très faciles.

16<sup>1</sup> ET 18 RUE ST-URBAIN, MONTREAL

Téléphone 1399.

Spécialité, embaumer.

# ROBERT MAISON DE FINANCE

180 rue ST-JACQUES

Edifice de la Banque d'Epargne

MONTREAL

Prêts aux Fabriques et aux Communautés religieuses, Consolidation de Dettes, par annuités, avec amortissement. Négociations de Débentures pour Municipalités et Commissaires d'Ecoles. Prêts aux Particuliers, sur hypothèque de Biens-Fonds. A ceux qui ont de l'argent à prêter, j'ai toujours des demandes pour des emprunts à 6 %, intérêt payable semi-annuellement.

# AND. BRISSET & FILS, 21, 22, 23 RUE GOSFORD, MONTREAL.

Dépositaires des **RR. PP. Trappistes d'Oka,**

Tiennent leur Vin de Messe : par caisse de 12 bouteilles : ..... à \$3.00  
 " " " par gallon ..... à 1.25

Reçoivent directement les Vins de France, d'Espagne, etc.

VIN DE TABLE { Par caisse de 12 bouteilles : ..... \$ 2.50  
 MONTFERRAND { Par gallon : ..... \$ 0.99  
 (BORDEAUX) { Par pièce bordelaise de 46 à 48 gallons.. ..... \$40.00

Vins de PORTO, SHERRY, MADÈRE, MALAGA : De \$4 la caisse à \$20.

COGNACS, depuis \$6 la caisse à \$18.—LIQUEURS.—BONGIES blanches et de couleur pour Sanctuaires, etc. Envoi de Catalogues détaillés sur demande.

Eaux minérales : Contrexeville, Vittel, etc.  
 Provenance et pureté des produits garantie.

ETABLIE EN 1874

## G. A. LAMONTAGNE & CIE MARCHANDS TAILLEURS

No 1536 Rue Ste-Catherine, Voisin de la Banque d'Epargne

MONTREAL

Nous accordons au Clergé et aux Communautés religieuses une attention toute spéciale.

SPÉCIALITÉ : TWEEDS FRANÇAIS, ANGLAIS, ECOSSAIS et CANADIENS.

## Marbrerie Canadienne

Granit et Marbre de différentes Couleurs

36 RUE WINDSOR — MONTREAL

## T. ROCHON & FILS

Successeurs de A. R. CINTRAT

Telephone No 2973. *Marbrier Sculpteur*

Monuments, Pierres Tumulaires, Autels et Devants de Cheminées, Carrelage en Marbre et Mosaïque, etc.

 Référence : Archevêché de Montréal.

# LIBRAIRIE C. O. BEAUCHEMIN & FILS

256 & 258 RUE ST-PAUL, MONTREAL.

VIENNENT DE PARAÎTRE

## SUPPLÉMENTS

AU

## GRADUEL ET A L'ANTIPHONAIRE

A l'usage du diocèse de Montréal

PUBLIÉS AVEC L'APPROBATION DE MGR L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

Ces Suppléments sont destinés à compléter toutes les éditions du Graduel et de l'Antiphonaire du diocèse et notamment celles de 1867. Ils renferment les nouveaux offices de la *Sainte Famille* et de *Notre-Dame du Bon-Conseil*; les offices de *Notre-Dame de Lourdes*, des *Sept saints Fondateurs*, du *Saint Rosaire* et tous les offices concédés à l'Eglise universelle et ceux propres au Canada depuis 1868 à ce jour.

Le texte et le chant ont été l'objet d'une révision très soignée.

Les Tables ont été refondues et comprennent toutes les matières contenues dans le corps du Graduel et l'Antiphonaire ainsi que dans les suppléments. Ces tables disposées dans un ordre méthodique et alphabétique parfait rendront les recherches très faciles. Le Supplément du Graduel forme 48 pages et les Tables 9 pages; celui de l'Antiphonaire a 44 pages et 10 pages de Tables.

La pagination est disposée de manière à ce que les suppléments puissent être insérés dans les éditions de 1867 des livres de chant.

### PRIX :

Supplément au Graduel et Tables, broché .....	40c.
Supplément à l'Antiphonaire et Tables, broché.....	40c.
Le Graduel avec le Supplément et les Tables, reliure toile.....	\$2.50
L'Antiphonaire avec avec le Supplément et les Tables, reliure toile.....	2.50

N. B.—Notre maison se charge à des conditions faciles de l'insertion des nouveaux suppléments dans les vieux livres de chant que l'on pourrait avoir.

# THE CHANTELOUP Manufacturing Co.

Successors de E. Chanteloup

## Manufacturiers de CLOCHES

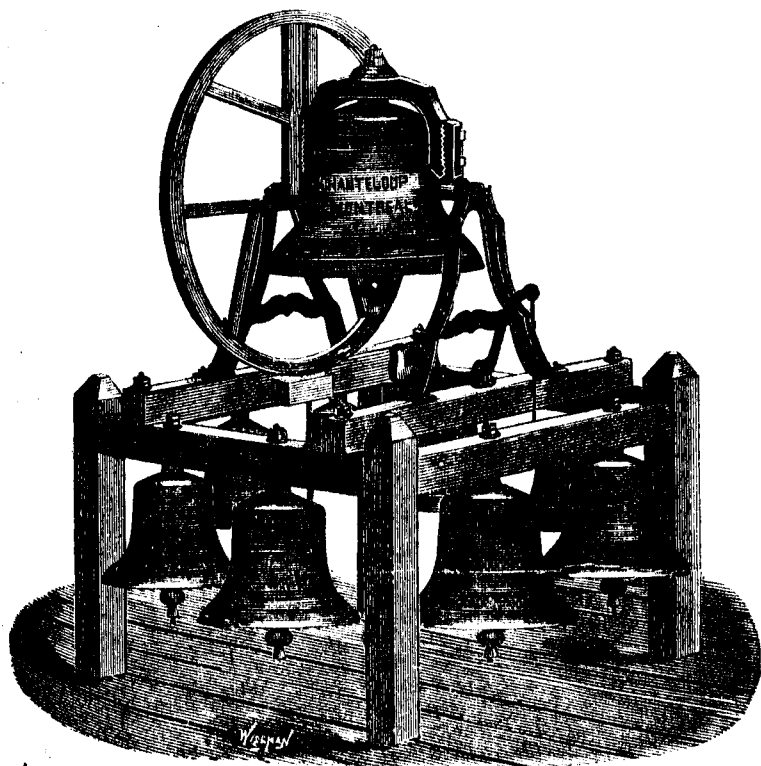
Pour Eglises, Couvents, Ecoles, Universités, Collèges, Hôtel-de-Ville, Alarmes pour le Feu, Cadrans dans les tours, Manufactures, etc.

Suspendues avec les meilleurs jougs à équilibre.

Chaque Cloche est garantie.

Les cloches que nous manufacturons sont du plus pur alliage et ne sont pas surpassées pour l'ampleur et la richesse de sons, la forme et les propriétés acoustiques.

Plusieurs centaines en usage dans tout le pays



Aussi : LITS EN FER pour Couvents, Collèges Hopitaux et institutions religieuses.

OUVRAGE EN FER, cuivre, etc., exécuté soigneusement et à bonnes conditions.

FOURNAISES, appareils de chauffages, etc.

CONDITIONS SPECIALES pour le clergé et les communautés religieuses.

587 A 593 RUE ORAIG, MONTREAL



LA  
**Semaine**  
DE  
**Religieuse**  
MONTREAL

**SOMMAIRE**

I. Offices extraordinaires. — II. Le carême : Temps de prière et de pénitence. — III. Le *Credo* expliqué par des enfants. — IV. Dieu jugera les juges. — V. Les instruments de la Passion, où ils sont. — VI. Sous la coupole : nouveaux académiciens d'inégale valeur. — VII. Littérature immorale et criminalité. — VIII. Nominations. — IX. Nouvelles religieuses. — X. Variétés. — XI. Aux prières.

**OFFICES EXTRAORDINAIRES**

**Annonces.** — *Dimanche, le 23.* — Lecture du mandement des Pâques, annonce de la fête de saint Mathias et des Quatre-Temps.

**Cathédrale.** — *Mercredi le 26.* — A 6.45 heures, grand'messe pour les bienfaiteurs de l'archevêché

**Titulaires.** — Solennité du Titulaire de Sainte-Gunégonde.

**Apostolat de la prière**

*Intention générale du mois de mars 1896 approuvée et bénie par notre Saint-Père le Pape.*

**La dévotion à la Sainte-Famille**

PRIÈRE QUOTIDIENNE DURANT CE MOIS :

**D**IVIN Cœur de Jésus, je vous offre par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes vos autres intentions.

Je vous les offre, en particulier, pour que les familles chrétiennes s'appliquent à imiter les vertus dont la famille bénie de Nazareth leur donne l'exemple. Ainsi soit-il !

## LE CAREME

### Temps de prière et de pénitence

**C**E carême est un temps de prière et de pénitence. Il a été établi, dès les premiers siècles de l'Eglise, pour honorer et imiter les quarante jours de jeûne et de retraite que le Sauveur passa dans le désert, et pour nous préparer à célébrer dignement la fête des fêtes, la Résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

« Voici le temps favorable, voici les jours de salut, nous dira » l'apôtre dans l'épître du 1er dimanche de Carême ; nous vous » exhortons donc à ne pas recevoir en vain la grâce de Dieu. » Puis, dans sa liturgie, l'Eglise ajoutera : « Usons plus sobre- » ment du boire et du manger, des entretiens, des jeux, du som- » meil, et veillons davantage à la garde de nos cœurs et de nos » sens. Fléchissons par nos vœux la colère vengeresse : gémis- » sons devant notre juge ; supplions-le, prosternés devant lui » (1).

Comme on le voit, la prière et la pénitence sont les deux principales dispositions que l'Eglise requiert de nous, pour bien passer le Carême et profiter « de ces jours de salut.

Prions donc un peu plus et surtout un peu mieux pendant la sainte Quarantaine. Entendons chaque jour, s'il est possible, ou du moins de temps en temps la sainte Messe. Assistons aux saluts et aux instructions de la semaine. Faisons quelque pieuse lecture et méditons sur les grandes vérités de la foi, surtout sur la Passion de Notre-Seigneur comme l'Eglise nous y engage pendant le Carême. Oh ! que de grâces nous viendraient de la croix ! Que les tentations nous seraient faciles à vaincre ! Que de courage et de consolation nous ressentirions dans nos peines, si nous regardions souvent et avec amour Jésus crucifié ! Joignons à ce souvenir l'exercice si recommandé du Chemin de la Croix.

Voici venir bientôt le temps des pâques ; prions pour les pécheurs, afin que la grâce de Dieu les touche et les ramène. Il y en a plusieurs parmi eux qui sont tout près du retour et qui hésitent encore, comme ces hommes qui s'appêtent à franchir un fossé, et qui n'osent risquer le saut, jusqu'à ce qu'une main amie les pousse ou leur soit tendue de l'autre bord. Qui sait si

(1) Hymn. matut. in Quadr.

nos prières pour les pauvres pécheurs, ferventes et multipliées aux approches de ce saint temps pascal, ne seront pas la main charitable qui en poussera plusieurs par-delà l'abîme du péché, et les fera retomber de l'autre côté aux pieds de Dieu et de son ministre? Prions donc beaucoup pour la conversion des pécheurs.

Le Carême est un temps de pénitence. Nos pères le passaient dans une austérité vraiment effrayante. Ils observaient un jeûne si rigoureux, qu'on voyait les martyrs s'en allant au supplice refuser même un verre d'eau, si l'heure de la réfection n'était pas venue. On ne faisait qu'un repas, sans collation, et dans l'après-midi. Quelques-uns attendaient le coucher du soleil et l'apparition des étoiles. Il y a plusieurs siècles, il est vrai, que cette loi du jeûne a été notablement adoucie, surtout par la collation. Quant à l'abstinence, elle était non moins stricte ni moins absolue. On ne mangeait plus de viande, pas même les dimanches, depuis le mercredi des Cendres jusqu'à Pâques. Cette observance était encore en vigueur, au commencement de ce siècle.

Si l'Eglise s'est relâchée de ses anciennes rigueurs, nous n'en sommes pas moins obligés comme chrétiens et comme pécheurs, à la pénitence. Faisons donc pénitence, en observant les lois si mitigées de l'abstinence et du jeûne, à moins que notre travail ou notre santé ne nous autorise à en demander la dispense. Offrons à Dieu nos prières, nos travaux, nos souffrances de chaque jour en esprit de pénitence. Imposons-nous quelques petites privations; « usons plus sobrement des entretiens, des jeux, du sommeil. » Surtout, abstenons-nous plus soigneusement que jamais du péché; c'est la meilleure de toute les pénitences.

« Dans quarante jours, Ninive sera détruite » disait le prophète Jonas aux Ninivites; et ce peuple si criminel, se frappant la poitrine, se couvrant la tête de cendres, s'efforçait d'apaiser le courroux du ciel. Et quarante jours après, sur les ruines de Ninive la voluptueuse, s'élevait une cité purifiée dans les larmes et la pénitence. Il faut que nous aussi, après cette Quarantaine saintement passée, nous ayons édifié sur les débris de nos vices et de nos passions une demeure pure et agréable à Dieu.

*(Semaine de Bayeux).*

## LE CREDO

### Expliqué par des enfants

#### ARTICLE TROISIÈME.

“Qui a été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie.”



DANS cet article, il est question du mystère de l'Incarnation, de la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de sa vie terrestre.

\* \* \*

Ces paroles « qui a été conçu du Saint-Esprit » signifient que le corps du Sauveur a été formé par le Saint-Esprit, d'une manière surnaturelle et divine.

Ces autres paroles « est né de la Vierge Marie » nous apprennent que le Sauveur a été mis au monde miraculeusement, par une vierge mère.

\* \* \*

Jésus-Christ a été conçu du Saint-Esprit le jour de l'Annonciation, le 25 du mois de mars.

L'archange Gabriel fut envoyé à Marie, dans sa maison de Nazareth, pour lui annoncer qu'elle avait été choisie, par Dieu le Père, pour être la mère de son Fils.

En abordant l'humble vierge, l'ange lui dit : *Je vous salue, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous.* La Sainte Vierge répondit : *Je suis la serrante du Seigneur ; qu'il me soit fait selon votre parole.*

C'est en ce moment-là que le Fils de Dieu s'incarna dans le sein de Marie.

\* \* \*

Jésus-Christ est venu au monde environ quatre mille ans après la création.

Dieu aurait pu envoyer le Sauveur plus tôt ; mais il ne l'a pas fait, pour nous montrer que l'homme ne pouvait pas se relever de lui-même et aussi pour nous faire sentir davantage le besoin d'un Rédempteur.

Jésus-Christ est né le jour de Noël, à Bethléem, dans une étable. C'était le 25 décembre, à minuit.

Le mot « Noël » veut dire Nativité ou Naissance.

Marie et Joseph allèrent à Bethléem pour s'y faire inscrire selon l'ordre de César Auguste, et, y étant arrivés, ils se retirèrent dans une grotte servant d'étable, parce qu'il n'y avait pas de place pour eux dans l'hôtellerie. C'est là que Marie mit au monde son Fils premier-né ; elle l'enveloppa de langes et le coucha dans une crèche.

Dans la même contrée, il y avait des bergers qui gardaient tour à tour leurs troupeaux, et voici que l'ange du Seigneur parut auprès d'eux ; une clarté céleste les environna, et ils furent saisis d'une grande crainte.

L'ange leur dit : « Ne craignez point, car je viens vous annoncer une nouvelle qui sera pour tout le peuple le sujet d'une grande joie. Il vous est né aujourd'hui, dans la cité de David, un Sauveur. Et voici le signe auquel vous le reconnaîtrez : vous trouverez un enfant enveloppé de langes et couché dans une crèche. »

Au même instant les bergers entendirent des anges qui chantaient : *Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.*

Après le départ des anges, les bergers se rendirent en toute hâte à Bethléem, et reconnurent la vérité de tout ce qui leur avait été dit.

La tradition rapporte qu'il n'y eut que trois bergers qui vinrent adorer l'Enfant Jésus ; ces bergers représentaient les trois grandes races humaines descendues des trois fils de Noé, et se nommaient Jacob, Isaac et Joseph.

Quelque temps après sa naissance le divin Sauveur fut adoré par des Mages, qui étaient des hommes savants et puissants.

Guidés par une étoile d'une splendeur extraordinaire, ils vinrent de l'Arabie à Bethléem et offrirent à l'Enfant Jésus de l'or, de l'encens et de la myrrhe, pour reconnaître sa royauté, sa divinité et son humanité.

L'étoile des Mages ne fut pas une des étoiles créées dès le commencement, ce fut un astre nouveau, créé exprès, dans la région du ciel la plus voisine de la terre et se mouvant suivant la volonté libre du Créateur.

La tradition fixe aussi à trois le nombre des Mages. Elle ajoute que, par leur âge, ils représentaient la vie humaine : Gaspard, la jeunesse ; Melchior, la vieillesse ; (il avait cent neuf ans lorsqu'il fut martyrisé) Balthazar, l'âge mûr.

Jésus-Christ est resté visible sur la terre environ trente-trois ans. Pendant sa vie terrestre, le divin Maître a fait quatre choses :

- 1<sup>o</sup> Il a enseigné aux hommes à vivre saintement ;
- 2<sup>o</sup> Il leur a donné l'exemple de cette vie ;
- 3<sup>o</sup> Il leur en a mérité la grâce par ses souffrances et par sa mort ;
- 4<sup>o</sup> Il a prouvé sa divinité par ses œuvres.

\* \* \*

Vivre saintement, c'est éviter le péché et pratiquer la vertu.

\* \* \*

Notre-Seigneur, sur la terre, a conversé familièrement avec les hommes ; il a mené une vie simple et commune ; il a mangé, dormi, travaillé comme nous ; il a souffert, pleuré, et passé par toutes les épreuves, afin de nous servir d'exemple en tout. *Je vous ai donné l'exemple*, dit-il lui-même, *afin de vous offrir en ma personne la règle de votre conduite.*

\* \* \*

Notre-Seigneur nous a mérité la grâce en souffrant pour nous comme homme, et en donnant comme Dieu une valeur infinie à ses souffrances. Une seule goutte de son sang eût pu racheter mille mondes ; mais la Sainte-Trinité décréta la mort du Fils de Dieu pour nous donner un gage éclatant de la charité divine envers les hommes.

\* \* \*

Jésus-Christ prouva qu'il était Dieu par ses miracles.

Un miracle, c'est une œuvre merveilleuse, supérieure aux forces de la nature.

Les miracles que Jésus-Christ faisait était de ressusciter les morts, de délivrer les possédés, de marcher sur les eaux, de guérir toutes sortes de maladies.

Son premier miracle fut le changement de l'eau en vin, aux noces de Cana.

On peut distinguer deux espèces de miracles : ceux que Dieu seul peut faire, comme la résurrection des morts ; et ceux que les bons ou les mauvais anges peuvent opérer. Pour connaître si un miracle vient d'un bon ou d'un mauvais esprit, il faut avoir une grande science et beaucoup de sagesse ; le parti le plus sûr, c'est de consulter à ce sujet les pasteurs de la sainte Eglise.

## DIEU JUGERA LES JUGES

**T**OUT blême, avec des yeux cerclés de rouge, un regard flottant de fauve sournois, la bouche fendue d'un sourire vague et niais, Emile Gaudot est assis au banc des prévenus, dans la salle de la cour d'assises d'un chef-lieu de département, non loin de Paris.

Au-dessus des juges, face à face à la salle, un grand christ étend ses bras ; vision sereine dans ce prétoire dont l'atmosphère est faite des miasmes du vice et du crime.

Les juges sont à leurs sièges ; à leurs places les jurés. Après les questions d'usage, le président continue : « Gaudot, vous avez assommé Rosine Ménié pour lui voler quarante sous ; vous espériez trouver chez elle une plus forte somme ; sans cela vous n'auriez pas commis votre crime.

GAUDOT. — J'sais pas M'sieu.

LE PRÉSIDENT. — Comment, vous ne savez pas !...

GAUDOT. — Ma foi, non !... qu'est-ce que ça pouvait faire ! une vieille carcasse de plus ou de moins ! Moi, je travaille à n'importe quel prix.

LE PRÉSIDENT. — Votre cynisme révolterait des cannibales. Quand on songe que vous n'avez que dix-sept ans, Gaudot, et que vous avez déjà un formidable dossier, on se demande à quelle école d'infamie vous avez appris tous les secrets du mal.

GAUDOT. — Ça pousse tout seul, Monsieur le Président !

LE PRÉSIDENT. — Vous reconnaissez exacts tous les détails énumérés dans l'acte d'accusation.

GAUDOT. — J'avouerai tout ce qu'on voudra : je m'en fiche comme un poisson d'une pomme.

LE PRÉSIDENT. — MM. les jurés apprécieront votre attitude. Je donne la parole à votre défenseur.

M. SAINT-APPERT, *défenseur de Gaudot*. — « Messieurs, ma tâche est bien simple, car l'accusé a tout avoué. Je n'ai pas à le défendre, puisque je ne vois pour lui aucune issue à la miséricorde. Aussi je serai bref.

« Mais si la justice lui demande compte de son crime, vous me permettrez de demander compte, à mon tour à la justice, de son arrêt.

« Quel sera-t-il ? Je l'ignore. Mais, quel qu'il soit, il y a ici

quelqu'un plus coupable que le coupable lui-même. Ce coupable, je vous le dénonce, ou plutôt ces coupables, je les accuse : c'est vous, Messieurs, qui m'écoutez ; vous qui représentez la société, cette société forcée de punir les fautes que son incurie et sa corruption n'ont pas su prévenir, (*Mouvements dans l'auditoire*).

« J'aperçois sur le mur devant moi, et je salue le Christ sur sa croix. Il est ici dans votre prétoire, là, où vous citez le criminel à votre barre. Pourquoi n'est-il pas dans l'école, là où vous appelez l'enfant pour l'instruire ? Pourquoi châtiez-vous sous le regard de Dieu, quand vous formez des âmes en dehors de lui ? Et pourquoi faut-il que Gaudot ne rencontre le Dieu du Golgotha pour la première fois qu'ici ? Pourquoi ne l'a-t-il pas rencontré devant les bancs de son école ? il aurait sans doute évité le banc d'infamie où il est aujourd'hui.

« Qui lui a dit qu'il y avait un Dieu, une justice future ? Qui lui a parlé de son âme, du respect de son prochain, de l'amour de ses frères ? Quand lui a-t-on appris la loi de Dieu : « Tu ne tueras point » ?

« On a laissé cette âme à ses mauvais instincts ; cet enfant a vécu comme un jeune fauve dans un désert, seul, dans cette société qui va frapper le tigre quand elle aurait dû, à l'heure propice, couper ses griffes et calmer sa férocité ».

Gaudot écoute avec stupeur, comme avec triomphe, ce plaidoyer si étrange pour lui, et un éclair de satisfaction traverse ses yeux quand M. Saint-Appert conclut en s'écriant : « Oui, c'est vous que j'accuse, Messieurs ; vous civilisés qui n'êtes que des barbares ; moralistes qui menez l'athéisme et la pornographie à grand orchestre, et vous vous étonnez qu'on vous réponde par le crime et la déchéance !

« Condamnez mon client, c'est votre droit ; mais je vous accuse, et c'est mon devoir. »

M. Saint-Appert s'assied ; la salle est littéralement soulevée : des applaudissements éclatent, aussitôt réprimés par le président. Les jurés se retirent dans la salle de leurs délibérations et rapportent un verdict affirmatif sur toutes les questions. En conséquence, Gaudot, malgré son jeune âge, est condamné à la peine de mort.

« Dieu jugera les juges ! » s'écrie M. Saint-Appert en se levant et en montrant le Christ.

(Semaine de Marseille)



## Les instruments de la Passion

### Où ils sont.



A plupart des vendredis de Carême sont consacrés à honorer les souvenirs du crucifiement de Notre-Seigneur et les instruments de ses souffrances. Voici à ce propos quelques renseignements sur les églises où se trouvent les principales reliques de la Passion.

- 1° *Le bois de la croix* : les plus grandes portions se trouvent dans la basilique dite *Sainte-Croix-de-Jérusalem* à Rome, et dans la métropole de Paris.—2° *L'inscription de la croix* : la tablette sur laquelle se trouve l'inscription : I. N. R. I. (*Jesus Nazarenus, rex Judæorum*, Jésus de Nazareth, Roi des Juifs), écrite en hébreu, en grec et en latin, est conservée dans la basilique de la *Sainte-Croix-de-Jérusalem* à Rome.—3° *La Couronne d'épines* : elle est à la métropole de Paris ; mais elle est dépourvue des épines, qui ont été concédées à un grand nombre d'églises.—4° *Les clous* : le premier fut jetté par sainte Hélène dans la mer Adriatique, afin d'en calmer les tempêtes ; le deuxième se trouve dans la célèbre couronne de fer des rois Lombards ; le troisième est à la métropole de Paris. A Monza, près Milan, on possède un clou dont le pape Benoît XIV aurait établi l'authenticité. Ceci confirmerait l'opinion d'après laquelle les *saints clous* auraient été au nombre de quatre.—5° *L'éponge* : elle est à Rome, dans la basilique de Saint-Jean-de-Latran.—6° *La lance* : la pointe est à Paris et le reste à Rome.—7° *La robe sans couture* : elle fut donnée à l'église de Trèves par sainte Hélène.—8° *La tunique* : elle fut donnée par Charlemagne au monastère d'Argenteuil près Paris, où sa sœur était religieuse.—9° *Les diverses pièces du Suaire* : le plus célèbre Suaire est à Turin. L'église de Cadouin (diocèse de Périgueux) possède le *Suaire de la tête*.—10° Rome possède le *linge* avec lequel sainte Véronique essuya le visage de Notre-Seigneur.—11° La partie supérieure de la *colonne de la Flagellation* est à Rome, dans l'église de Sainte-Praxède. L'autre partie est à Jérusalem, dans l'église du Saint-Sépulcre.

## SOUS LA COUPOLE

### Nouveaux académiciens d'inégale valeur

**A**RÈS littéraire, fin, harmonieux, le discours du nouvel académicien, M. Jules Lemaître. Mais que c'est vide ! Il est de ces phrases cadencées, de ces pensées fines et délicates, de ces mots choisis, comme des sons : quand le concert est fini, tout est fini ; il ne reste plus rien dans l'esprit des auditeurs. M. Lemaître pose d'ailleurs en sceptique, il demeure sceptique — du moins, c'est son intention — même quand il traite, à propos de M. Daruy, de très graves problèmes, et qu'il parle de conscience et de morale. Dans sa réponse, M. Gréard s'est donné le mérite de faire la leçon à M. Lemaître, mais avec infiniment de grâce et d'esprit, et il a tenu à affirmer nettement que M. Daruy, au moins, croyait en Dieu, à une survie de l'âme, à une responsabilité au-delà de la mort.

\*  
\* \*

M. Anatole France, est un élégant écrivain qui se moque de tout, sans excepter la raison et la conscience, et n'a cessé dans tous ses livres de prêcher la jouissance délivrée de toute crainte, de tout scrupule. Le nouvel académicien est un ennemi acharné du miracle en général et des prodiges de Lourdes en particulier

\*  
\* \*

Le marquis Costa de Beauregard, du pays de saint François de Sales et de Joseph de Maistre, est à l'antipode de ses collègues. C'est un gentilhomme chrétien. Il a de la noblesse française, le cœur, la générosité, la distinction. Il sait l'influence que doit exercer l'aristocratie dans une société démocratique. Pendant la guerre, on le vit à la tête de ses mobiles, enfants de ses chères montagnes de la Savoie, se battant comme un lion, tombant blessé, au premier rang, à Héricourt. M. de Beauregard a surtout écrit sur les hommes et les choses du passé. Voilà, au moins, un choix qui honore l'Académie française.

## LITTÉRATURE IMMORALE

## Et criminalité

**M**ONSIEUR John Cuénoud, ancien directeur de la police de Genève, a publié en brochure une conférence populaire donnée dans cette ville sur la *Littérature immorale et sur la criminalité*.

M. Cuénoud y fait un exposé historique de la marche qu'a suivie dans la ville de Genève la lecture des romans et des feuilletons. Cette marche ou cette progression est partout la même, aussi bien dans les familles que dans les cités. Tout lecteur de romans impurs y reconnaîtra sa propre histoire.

Jusqu'en 1830, on ne connaissait à Genève que la littérature classique, à part quelques romans traduits de Walter Scott et de Cooper, et la *Bibliothèque britannique*. A partir de 1830, les romanciers populaires français commencèrent à se faire lire. Cela dura jusque vers 1850.

« Mais peu à peu le roman passionnel, suggestif et captieux commença à poindre, en particulier, sous la forme de feuilletons ou de livraisons périodiques que l'on illustra plus tard et dont le bon marché doublait encore l'attrait. Ces publications, mises ainsi à la portée de toutes les bourses, n'ont fait que pululer, et les classes laborieuses principalement en nourrissent leur imagination sans songer au danger qui peut en résulter.

« L'habitude est une seconde nature, et on s'est insensiblement accoutumé à cette littérature exotique et malsaine qui non seulement a remplacé peu à peu les bons livres, mais a eu pour résultat d'ouvrir de nouveaux horizons et de créer de nouveaux besoins en suscitant des exigences parfois effrénées chez le lecteur. Aussi, certains auteurs en ont profité, et, en présence de l'accueil fait à leurs œuvres, ils ont toujours plus encouragé ce penchant, surtout pour le genre réaliste, qui réussit à captiver l'esprit et sert à contaminer le cœur. »

Un effet non moins pernicieux a été produit par les journaux à un sou qui se sont attachés à dramatiser le récit des crimes et des suicides, surtout de ceux qui sont dus à des causes passionnelles.

Quand la littérature légère a eu produit ses ravages, les auteurs, spéculant sur le goût toujours plus faussé du lecteur, se sont mis à écrire des livres et des journaux licencieux et pornographiques.

« L'influence que produit cette littérature est d'autant plus grave qu'elle agit lentement, mais pénètre profondément chez les personnes déjà adonnées à la lecture des feuilletons sensationnels, des faits divers et des articles suggestifs de la presse quotidienne ; aussi arrivent-elles graduellement, le SENS MORAL AFFAIBLI, à ne plus savoir discerner le mal du bien, à considérer ensuite le vice comme une chose ordinaire et même nécessaire... »

« L'épilogue d'un roman parsemé de quelques traits vertueux destinés à masquer le fond immoral, a beau se terminer comme on dit vulgairement, par *le vice puni et la vertu récompensée*, le simple exposé des faits d'une nature scandaleuse, sous n'importe quelle forme, laissera, surtout dans l'esprit d'un jeune homme ou d'une jeune fille et même d'une femme de mœurs irréprochables, UNE TRACE INDÉLÉBILE d'impureté.

« Il n'arrive presque jamais — et c'est la conclusion des faits exposés par M. Guénoud dans son livre — que les mauvaises lectures commencent par le roman licencieux, mais elles sont amenées par le livre, le feuilleton simplement léger. *Principiis obsta*, a dit l'antique sagesse, c'est aux débuts qu'il faut veiller, qu'il faut s'opposer. Les mauvais instincts de la nature humaine, une fois réveillés, réclament une pâture toujours plus faisandée et c'est ainsi que la littérature immorale et pornographique a fait sa trouée dans les pays et dans les familles préparés à sa lecture par les romans et les drames sensationnels, par les journaux à feuilletons légers ou à narration trop détaillée de crimes passionnels. »

## NOMINATIONS

**P**AR décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

M. l'abbé Jos. Oct. Paré, vicaire à Sainte-Anne du Bout de l'Isle ;

M. l'abbé J. A. T. Beaudry, vicaire à Sainte-Brigide de Montréal.

## NOUVELLES RELIGIEUSES

**LES** Avocats de Saint-Pierre. — Les journaux catholiques de Rome viennent de recevoir un communiqué de la part de S. Em. le cardinal-vicaire, annonçant que, selon le désir du Saint-Père, la société dite des *Avocats de Saint-Pierre*, qui a pour organe officiel le *Rosier de Marie*, ne pourra plus accorder dorénavant aucun diplôme. Certaines irrégularités regrettables se sont commises sous le couvert de cette société qui avait inventé pour ses membres des médailles et des croix en forme de décorations. Comme les abus peuvent facilement se glisser dans les meilleures choses, le Saint-Siège a cru opportun de couper court à tout et de défendre jusqu'à nouvel ordre la remise de diplômes et la réception de nouveaux membres. Il est bon que les catholiques hors de Rome soient avertis de cette décision pontificale.

**Danemark.** — *L'avenir du catholicisme.* — Les circonstances qui ont accompagné la récente conversion d'un pasteur protestant en Danemark, montrent quels progrès ferait l'Église catholique en ce pays, s'il était possible d'y envoyer plus de missionnaires et d'y multiplier les prédications. Nous empruntons le récit de cette conversion aux *Missions catholiques*.

« Un pasteur de l'Église réformée, M. Jensen, qui par son zèle et sa piété jouissait parmi les siens d'une excellente réputation, s'est converti au catholicisme. Pour embrasser la vérité qui s'est fait jour dans son esprit, il n'a pas hésité à sacrifier les revenus d'une cure bien rétribuée. Pour vivre et faire vivre sa famille, il a dû mettre la main à la charrue et se faire humble paysan.

« Une conversion dans de telles circonstances ne pouvait manquer de faire sensation. Sur la demande de Mgr von Euch, vicaire apostolique du Danemark, il est venu donner des Conférences à Copenhague. S'inspirant de la magnifique lettre du Souverain-Pontife au Peuple anglais, il a parlé de la réunion de tous les chrétiens dans le sein de l'Église catholique. Sa modestie, son amabilité, son calme en face des attaques de ses anciens amis, la conviction qui se dégage de toutes ses paroles ont forcé l'attention et commandé le respect.

« A Odensée, chef-lieu de l'île de Fionie, il a tenu plusieurs conférences avec le même succès. C'est alors que ses anciens paroissiens qui sont voisins de Odensée, l'ont eux-mêmes prié de venir traiter devant eux le même sujet. Ils ne lui ont point retiré l'estime et l'affection qu'ils lui avaient vouées pendant qu'il était leur pasteur. Il a donc répondu à leurs désirs, et ils en ont été si contents qu'ils l'ont supplié de revenir.

« C'est vraiment là une chose inouïe. La plupart des journaux danois consacrent à ces conférences de longs et sympathiques articles. »

*Allemagne.* — *Le repos du dimanche pour les journaux.*—Il y a quelque temps, a eu lieu à Berlin une assemblée de l'union des éditeurs de presque tous les journaux allemands. L'on y a discuté vivement la question du repos dominical à observer dans les imprimeries de ces journaux.

Une résolution a été votée tendant à demander à tous les gouvernements fédérés d'adopter une mesure uniforme assurant au personnel des journaux le repos complet depuis le dimanche à six heures du matin au lundi matin à six heures.

Ainsi seulement le repos serait assuré pour tout le monde.

Si on permettait la reprise du travail dès six heures du soir le dimanche, l'on devrait s'attendre à une grande surcharge de besogne pour la nuit du dimanche au lundi. Le bienfait du repos serait ainsi perdu.

Cette pétition, paraît-il, concorde assez bien avec les vues du gouvernement impérial dans cette question ; elle pourrait donc bien être favorablement accueillie.

---

## VARIÉTÉS

---

### Ce qu'il ne faut pas acheter.

**P**ERSONNE ne lit impunément un mauvais livre, encore moins un mauvais journal. Ce commerce tant soit peu prolongé, même quand il est nécessaire, nous laisse toujours amoindris.

Il faut aussi veiller avec soin et fermeté sur les âmes de

ceux que nous aimons et que nous devons protéger et sauvegarder. Les instituteurs de la jeunesse et les parents se font quelquefois sur ce point de singulières illusions et permettent autour d'eux d'étranges abus.

En ces matières, le mépris platonique ne suffit pas. Le meilleur moyen, ou plutôt l'unique moyen, pour réduire ces malfaiteurs à l'impuissance, c'est le désabonnement. Achever, c'est être complice et coopérer pour sa part et dans sa mesure à ruiner la langue française, qui fut si longtemps la langue des chefs d'œuvre et de la civilisation ; c'est faire conspuer les principes de la morale individuelle et publique sur lesquels reposent la grandeur et l'existence même de la patrie ; c'est éteindre la lumière dans les intelligences et l'ardeur dans les volontés : c'est enfin s'associer aux blasphèmes qui s'impriment chaque jour contre la loi naturelle, contre l'Eglise, contre Jésus-Christ et contre Dieu même. La faveur dont jouissent les journalistes grivois, obscènes ou irréligieux est un crime national, une bravade permanente et publique à la puissance et à la justice éternelles ; tôt ou tard, de pareils attentats ont leur châtiment.

#### A quoi ils servent.

A Bordeaux, un monsieur et un ouvrier montent dans un wagon où ils se trouvent seuls. A une station dans les Landes un prêtre était sur le quai, attendant un train. Le monsieur dit à l'ouvrier : « A quoi est-ce bon cela ? » et plusieurs autres phrases du même genre.

Le train repartit dans la direction des Landes, l'ouvrier dit :

« Voici un pays bien sauvage, les stations sont bien éloignées, s'il me prenait fantaisie de vous étrangler pour vous voler ? Je jetterais votre corps par la portière, il n'en serait que cela. »

« — Mais, dit le monsieur, je n'ai rien, ça ne vous rapporterait pas grand'chose. »

« — Pardon, répondit l'ouvrier. Avant de partir de Bordeaux, vous avez été chez M..., banquier, on vous a remis 30.000 francs que vous avez enfermés dans la valise que vous portez ; j'étais chez le banquier, à ce moment, et je suis certain du fait. Mais vous n'avez rien à craindre, Monsieur, j'ai été élevé par des prêtres !... Voilà à quoi ils sont bons ! »

### Un évêque journaliste

Le P. Bonaventure, des capucins de Sorrente, a été nommé évêque de San Savero, diocèse de la province de Bénévent. Ce bon Père a rédigé pendant plus de vingt ans, quatre importantes publications : 1<sup>o</sup> *L'Eco di San Francesco*, une revue franciscaine illustrée ; 2<sup>o</sup> *Stelle et Fiori*, une feuille hebdomadaire d'instruction et d'éducation ; 3<sup>o</sup> *La Petite bibliothèque des âmes pieuses*, des opuscules bi-mensuels, fort répandus ; 4<sup>o</sup> *Les étrennes des tertiaires franciscains*.

En montant sur le siège de San Savero, le P. Bonaventure a conservé la rédaction de *L'Eco di San Francesco* et a voulu se charger encore de celle de *L'Ape cattolica*, feuille quotidienne de sa ville épiscopale.

Les journalistes catholiques du royaume de Naples se sont cotisés pour offrir à leur ancien confrère, devenu évêque, une magnifique bague épiscopale, qui va lui être remise par un comité, nommé *ad hoc*.

### Un monument à Louis Veillot.

*L'Univers* annonce qu'un monument rendant hommage à l'œuvre de Louis Veillot va être élevé à la Basilique du Sacré-Cœur, suivant le désir exprimé par de nombreux catholiques au lendemain de la mort de l'illustre défenseur de l'Eglise.

La proposition en avait été faite alors à S. Em. le cardinal Guibert qui l'approuva, disant, qu'il « s'associait de tout cœur aux éclatants et très justes hommages rendus à Louis Veillot. »

L'exécution du monument qui sera placé dans la chapelle de Saint-Benoît-Labre, est confiée à M. Fagel, grand prix de Rome.

---

### AUX PRIERES

Moïse Beauvais, Illinois.

Rose-de-Lima Rivest, L'Assomption.

Sr Marguerite Maltais, Tertiaire Servite de Marie, Longue-Pointe.

Mme Josephte Cartier, Saint-Antoine.



# THE CHANTELOUP Manufacturing Co.

Successors of E. Chanteloup

## Manufacturers of CLOCHES

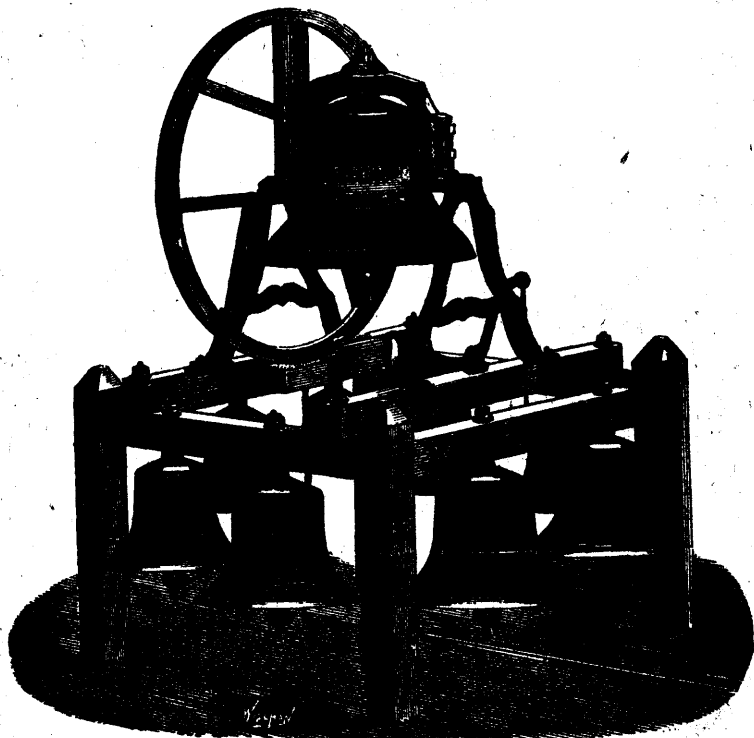
For Churches, Convents, Schools, Universities, Colleges, Hôtel-de-Ville, Alarms for fire, Cadrans dans les tours, Manufactures, etc.

Suspended with the best levers to equilibrium.

Each Bell is guaranteed.

The bells that we manufacture are of the purest alloy and are not surpassed for the amplitude and richness of sound, the form and the acoustic properties.

Several hundred in use throughout the country.



Also: IRON BEDS for Convents, Colleges, Hospitals and religious institutions.

IRON WORKING, copper, etc., executed carefully and on good conditions.

STOVES, heating apparatus, etc.

SPECIAL CONDITIONS for the clergy and religious communities.

587 A 593 RUE ORAIG, MONTREAL

# A. PALASCIO MARCHAND DE FER

En Gros et en Détail

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises, Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour menuisiers, Charpentiers, Meubliers, etc., une spécialité.

390 RUE ST-JACQUES, 390.

"AU BON MARCHE"

## MAISON ALPHONSE VALIQUETTE

IMPORTATEUR DE

(Etabli en 1870)

Marchandises Françaises Anglaises et Américaines,

Tapis et Fournitures de Maison.

Specialites : PRELARTS, 4, 6 et 8 verges de large

Prix spéciaux pour Couvents, Collèges et Communautés religieuses.

1883 et 1885 RUE NOTRE-DAME - MONTREAL

## D. A. BEAULIEU

### DECORATEUR

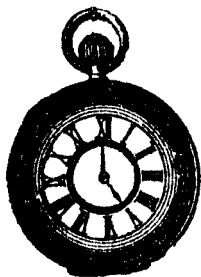
Fabricant de Vitraux peints et en mosaïque

Constructeur et Décorateur d'Autels et de Chaires

Décorations d'églises, chapelles, résidences, bureaux, statues, bannières religieuses, etc.

Tout ouvrage fait avec soin et dans tous les styles. Satisfaction garantie.

1986 rue Ste-Catherine



## A. MONGEAU

. . Horloger . .

BIJOUTIER, OPTICIEN

Et Graveur Général

42, RUE ST-LAURENT

Entre les rues Craig et Vitré

MONTREAL

## N. SIMONEAU ELECTRICIEN PRATIQUE

Bureau : 1990 rue Notre-Dame - Montreal

Longue expérience dans la manufacture et le posage d'appareils électriques, réparations et ouvrages neufs de tout genre. Appareils électriques toujours en main. Spécialité pour le posage de fil pour la lumière électrique.

☛ Référence Archevêché de Montréal.

TELEPHONE BELL 1276

# WM. RODDEN & CIE

SUCCESEURS DE DAY & DEBLOIS

OUVRAGES en FER et D'ARCHITECTURE en GENERAL

110 a 120 Rue Anne

Colonnes, Pilastres, Grillages,  
Balustres d'Escaliers, Etc.

Estimations fournies sur demande.

*FOURNAISES A EAU CHAUDE,*

*ACCESSOIRES A VAPEUR EN FONTE,*

*BAINS, EVIERS, PATRONS ET MOULAGES.*

**Confections sous le plus court delai.**

TELEPHONE 123.



# Perrault, Mesnard & Venne

ARCHITECTES

— ET —

# INGENIEURS CIVILS

97 RUE ST-JACQUES

Banque du Peuple

Telephone 696.

MONTREAL. Can.



# AUX MESSIEURS DU CLERGE VIN DE MESSE

Nous apportons une attention toute particulière à l'importation directe, de Sicile et d'Espagne, de nos Vins de Messe. Les certificats authentiques que nous tenons et qui sont approuvés par Sa Grâce Monseigneur l'archevêque de Montréal, sont une garantie incontestable de leur pureté. Nous tenons aussi Huile d'Olive pour lampe de sanctuaire ainsi que Cierges approuvés.

**HUDON, HEBERT & CIE**, Importateurs de Vins et Liqueurs en Gros  
41 RUE ST-SULPICE ET 22 RUE DeBRESOLLES MONTREAL

## B. E. MCGALE PHARMACIEN

2123 RUE NOTRE-DAME

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.  
" 5 " à 6 " "  
" 8.30 " à 9.30 " "

MONTREAL

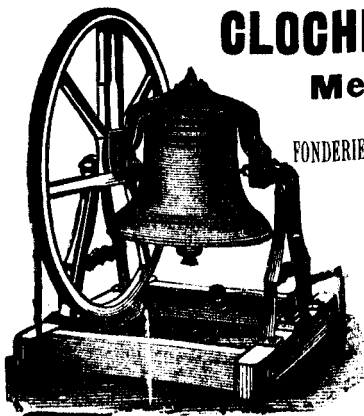
## VIGNOBLES CANADIENS Comté d'Essex, Ontario

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

**ERNEST GIRARDOT & CIE**, Propriétaires  
SANDWICH, Ont.

Nos vins sont aussi en vente chez MM. P. J. MONTREUIL, Lévis, P. Q. et L. J. TREMPE. Sorel, P. Q.



## CLOCHES POUR EGLISES

**Mears & Stainbank**

Etablis en 1570

FONDERIE DE CLOCHES DE WHITECHAPEL, (LONDRES, ANGLETERRE)

**Meneely & Cie**

Etablis en 1826

WEST TROY, N. Y.

**HUGH RUSSELL**

AGENT

185 rue ST-JACQUES  
Temple Building, MONTREAL

**Pharmacie**



**Laviolette & Nelson**

1605 RUE NOTRE-DAME

COIN DE LA RUE ST-GABRIEL

MONTREAL

*Propriétaires des Poudres Anti-Rhumatismales du Dr Nelaton.*

*Prescription pour le Rhume du Dr Nelson.*

*PATE du Dr CHEVALIER à la Gomme d'Epinette et au Baume de Tolu.*

**F. ED. MELOCHE**

Professeur à l'École des Arts de Montréal

Médallé à l'Exposition de Chicago, (1893)

**DECORATION D'EDIFICES PUBLICS, RELIGIEUX ET CIVILS**

ARCHITECTURE — PEINTURE

*References : Au-delà de cinquante églises et chapelles décorées depuis 1880, dans toutes les parties du Dominion ; entre autres : Les église de N.-D. de Bonsecours, Ste-Cunégonde et St-Vincent de Paul à Montréal ; celles de Ste-Marie de la Beauce, St-Jean, P. Q., Winnipeg, Tignish, I.P.E., St-Philippe d'Argenteuil, des Jésuites à Québec, St-Albans, E. U. La cathédrale de Pembroke, le tableau de la cathédrale de Valleyfield, la chapelle du couvent du Sault-au-Récollet.*

TELEPHONE BELL 6478 Plans, Devis, Estimes et Expertises.

Domicile et Ateliers : No 184 rue Berri, Montréal.

**JOS HUSEBEAU**

**PLOMBIER, FERBLANTIER**

Poser d'Appareils à Eau Chaud, de, Couvertures, Etc.

No 46, rue Ste-Marguerite, Montréal.

**CHARLES A. BRIGGS**

**CHAPELIER et MANCHONNIER**

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc.

2097 RUE NOTRE-DAME.

**LUCIEN BENOIT**

**Sculpteur et Doreur**

200 et 202, rue JACQUES-CARTIER, Montréal.

*A fait la sculpture, la dorure et les bancs de la Cathédrale de Montréal, aussi l'ameublement de la sacristie, les autels, la chaire de la Cathédrale de Pembroke, ainsi que la sculpture des églises de Joliette, de Ste-Thérèse, de St-Léonard de Port Maurice et de celle du Sacré-Cœur à Ottawa, etc, etc, etc.*

# LA ROYALE

COIE D'ASSURANCE  
Actif \$30,000.00

Wm. TATLEY, agent général

E. HURTUBISE et A. ST-CYR, agents du département français

Bureau principal : Coin de la Place d'Armes et de la rue Notre-Dame

## O. DEGOISE

ENTREPRENEUR

BRIQUETEUR

22 rue MONTANA

M. O. DEGUISE se charge d'exécuter promptement tout travail en briques et en ciment à des prix modérés.

Tel. Bell 7183

## Vins de Messe !

NOUS OFFRONS A MESSIEURS LES MEMBRES DU CLERGE

Un assortiment complet de

VEILLEUSES, HUILE OLIVE pour Sanctuaire

VINS DE MESSE de Qualité Supérieure.

Nous ne demandons qu'un essai. Ecrivez pour prix et échantillons

LAPORTE, MARTIN & CIE, No 72 a 78, rue St-Pierre, - Montreal.

ÉPICIERIERS EN GROS

F. LEFEBVRE

TELEPHONE 3040

F. E. DUQUET

## F. LEFEBVRE & CIE

Peintres-Décorateurs

MAISONS ET ENSEIGNES

Coloriage, Imitation et Tapissage. Lincrusta Walton une specialite  
103 RUE MANSFIELD, MONTREAL

Nous avons décoré un grand nombre d'églises, parmi lesquelles : l'église de la Nativité, Hochelaga, St-Antoine, St-Gabriel, Lachine, la chapelle du séminaire de philosophie à Montréal etc., etc.

## E. D. COLLERET, Ferronneries Coffres-Forts

PEINTURES, HUILES, ETC.

522½ — RUE CRAIG — 522½

Téléphone Bell 1638.

MONTREAL

PP. TRAPPISTES DE NOTRE-DAME DU LAC, P. Q.

Spécialité : VINS DE MESSE ET DE TABLE

*Pepiniere, Fromage Port-du-Salut, Beurre 1er Choix.*

ANIMAUX REPRODUCTEURS

S'adresser : 1o A la Trappe de N.-D. du Lac, P. Q.

2o Pour vins et fromage : à M. Brisset, rue Gosford.

3o Pour beurre : à MM. Lévêque et Pichette, 2062  
rue Ste-Catherine.

RONAYNE FRERES

Marchands de Chaussures

2027 RUE NOTRE-DAME,

Carre Chaboillez

MONTREAL.

Un des plus anciens et des plus considérables Magasins de Chaussures de  
Montréal.

Renommé pour la supériorité de ses Chaussures.

## LE VENTILATEUR EOLIEN

(Breveté 26 mai 1894)

Est sans contredit l'appareil le  
plus moderne et le plus efficace  
pour la ventilation parfaite des

*Edifices Publics,  
Manufactures, Eglises,  
Maisons d'éducation,  
Résidences, Ecuries,  
Cabinets d'aisance, Etc.*

L'une des principales propriétés de ce ventilateur c'est  
qu'il est mis en mouvement, non seulement par le moindre  
vent, mais aussi par la différence de température de  
l'intérieur et de l'extérieur de la bâtisse.

L'hélice placée à l'intérieur de ce ventilateur non seule-  
ment établit un courant d'air continu, mais aspire ou  
pompe toutes les poussières, la fumée, les vapeurs, l'air  
vicié, etc.

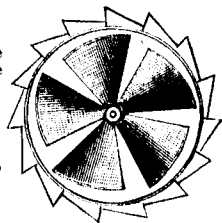
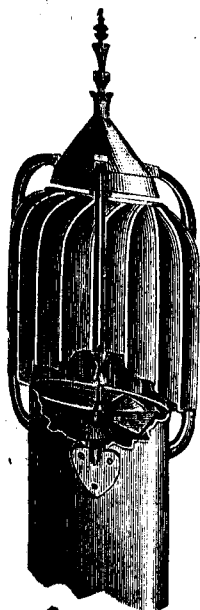
Le "Ventilateur Eolien" est hautement recommandé  
par un grand nombre des principaux architectes, et est  
déjà en usage dans un nombre considérable d'usines et  
maisons d'éducation, etc. *Fait en plusieurs grandeurs.*

## LESSARD & HARRIS

Propriétaires et Manufacturiers

Plombiers, Poseurs d'Appareils de Chauffage et Couvresseurs.

421, rue CRAIG, Montréal.



# REDUCTION IMMENSE

## Sur les **PRIX** de nos **FOURRURES**

Nous avons résolu de faire de grandes réductions dans nos prix afin de déminuer notre énorme **Stock de Fourrures**. Les messieurs du Clergé trouveront un grand avantage à faire leurs achats à notre magasin. Outre nos bas prix, notre assortiment de **Capots de Mouton de Perse, de Chat sauvage, Bockara, Oppussum noir**, en drap doublé et garnis en fourrures etc., etc, est très complet, ainsi que **Casques** en fourrures de toutes sortes, et dans toutes les formes.

Aussi un assortiment magnifique de **Robes de voitures** en Musk-ox, Chèvre noire, grise et brune, etc., etc.

### CHS DESJARDINS & CIE

1537 RUE STE-CATHERINE

## J. B. LASNIER & FILS

FABRICANTS DE

### Cierges de toutes dimensions

Fournisseurs de l'archevêché de Montréal et des principales maisons religieuses de la Province.

Importateurs des VINS de MESSE de SICILE d'ESPAGNE et d'ALGERIE

Tiennent comme spécialité L'HUILE D'OLIVE, les THES, les CAFES des MEILLEURS CRUS.

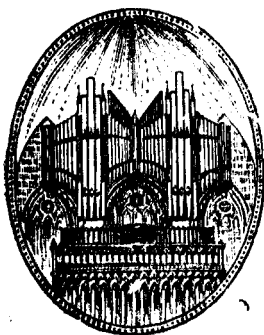
Adressez à J. B. LASNIER & FILS, Montréal ou Lévis

MAISON FONDÉE EN 1870.

## CASAVANT FRERES

### Facteurs d'Orgues

ST-HYACINTHE, P. Q.



*Orgues à Transmission Electrique, Pneumatique ou Tubulaire, Soufflerie Electrique et Hydraulique.*

RÉFÉRENCES : Orgues de N. D. de Montréal, (le plus grand du Canada), Cathédrale de Montréal, Cathédrale d'Ottawa, Cathédrale de St-Hyacinthe, N.D. de St-Hyacinthe, St-Joseph d'Ottawa, Sacre-Coeur d'Ottawa, St. Anthony's, Montréal, Etc.  
Orgues d'occasion à vendre à bonne composition.